

22,000 acres environ de collines boisées, de vallées, de lacs et de cours d'eau dans la bordure méridionale des Laurentides, montagnes les plus anciennes du Canada, et il est conservé dans son état naturel pour l'agrément du public.

Le parc est un sanctuaire pour le gibier. Le chevreuil, l'ours, le renard, le castor, le vison, le raton laveur et autres animaux à fourrure y abondent. Des pistes, des lieux de pique-nique et des terrains de camping bien situés assurent un maximum d'agrément et de saine récréation aux milliers de personnes qui fréquentent ce merveilleux parc naturel situé au seuil même de la capitale du Canada. Le parc Gatineau offre d'excellentes facilités pour le ski; c'est d'ailleurs le grand centre de ce sport d'hiver populaire pour le district d'Ottawa.

Le développement futur de ce parc prévoit une étendue de 50,000 acres, l'érection de cabines de touristes et la construction d'abris, de réfectoires, de pavillons de natation et autres bâtiments essentiels.

Un surintendant et une équipe de cinq gardes, qui exercent aussi les fonctions de gardes-chasse, policiers et gardes-feu, veillent à l'administration du parc.

Section 3.—Parcs nationaux et provinciaux

Parcs nationaux du Canada.*—Le gouvernement fédéral entretient les parcs nationaux du Canada afin de préserver les régions les plus pittoresques et les plus intéressantes du pays. Ces parcs sont mis à la disposition de la population canadienne pour son avantage, son éducation et son plaisir. A ces points de vue, les occasions qu'ils offrent sont remarquables. De caractère fort différent et destinés à des fins diverses, ils comprennent: les parcs renommés pour leurs beautés naturelles et leurs facilités de récréation, qui s'étendent des Rocheuses et des Selkirk à l'Atlantique; les réserves nationales d'animaux sauvages, consacrées à la conservation et la multiplication d'espèces menacées d'extinction; les parcs historiques nationaux. L'administration des parcs relève du Service des parcs nationaux, Division des terres et des services de développement, ministère des Mines et Ressources, Ottawa. Des surintendants et leur personnel veillent à l'entretien des parcs, tandis que les travaux d'envergure sont confiés au Service du génie. Les sites historiques d'intérêt national acquis un peu partout à travers le pays sont également sous la surveillance du Service des parcs nationaux. (Voir pp. 82-95 de l'*Annuaire* de 1938.)

Dans les parcs nationaux, toute la vie sauvage jouit de la plus grande protection et, autant que possible, la nature y est conservée à son état primitif. La vie aquatique reçoit sans cesse une surveillance scientifique. Des méthodes perfectionnées, y compris l'alevinage et le transfert du poisson, sont employées pour améliorer la pêche. Les terrains de camping aménagés, les pavillons de baigneurs et les terrains de jeux, tout comme les terrains de golf, les courts de tennis, les piscines alimentées par les sources d'eau chaude minérale et les facilités de sports d'hiver multiplient les moyens de vivre au grand air et de se divertir. Dans plusieurs parcs, des hôtels modernes, des bungalows, des chalets exploités par des particuliers offrent des facilités de logement. Les parcs sont desservis par les chemins de fer, l'aviation et des routes pour automobiles; dans les parcs, près de 700 milles de routes et 2,500 milles de sentiers ont été aménagés pour donner accès aux régions les plus pittoresques. Afin de faciliter la tâche de protéger les forêts et autres attraits des parcs, 1,188 milles de fil téléphoniques ont été posés. Plusieurs lignes relient les maisons des gardiens et les tours des gardes-forestiers aux bureaux administratifs des parcs;

* Préparé sous la direction de R. A. Gibson, directeur, Division des terres et des services de développement, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.